

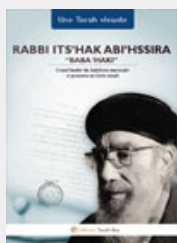


## Traité Moèd Katan

### Michna 1 - Chapitre 1

משקין בית השלהין במועד ובשביעית--בין ממעין שיצא  
כתחילה, בין ממעין שלא יצא כתחילה; אבל אין משקין לא ממי  
הגשמים, ולא ממי הקילון. ואין עושין עוגיות לגפנים.

Il est permis d'irriguer un champ qui exige un apport d'eau régulier pendant 'Hol HaMo'ed et l'année de la Chémita, que ce soit à partir d'une source qui jaillit pour la première fois, ou que ce soit à partir d'une source qui a déjà son cours. Mais [on n'utilisera] pas d'eau de pluie ni d'eau de puits profond ; on ne creusera pas non plus de cavités au pied de ceps de vigne.



### Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)